

Travaux	Personnels	Encadrés
En lien avec les programmes, les TPE offrent aux élèves l'occasion de développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une réalisation concrète.	Sur un sujet dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées.	Au cours des différentes étapes de la recherche et de la production du TPE, les enseignants suivent les élèves dans leur progression, et vérifient la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi.

### **Définition et modalités :**

C'est un travail en groupes de 2 ou 3 élèves sur un sujet élaboré par les élèves parmi 6 thèmes imposés mêlant l'histoire - géographie et les SES (économie et sociologie). Ce travail aura lieu, de façon encadré par les enseignants d'histoire – géographie et de SES tous les mardis de 15h15 à 17h15 à compter du 8 septembre. Les plages du mardi serviront au suivi et conseils du travail des élèves par les professeurs et à la recherche documentaire à l'intérieur du lycée (CDI, salle 112, salle informatique). Mais le travail de recherche des TPE doit aussi être poursuivi en dehors du temps scolaire : recherches de terrains, visites, sondages, entretiens, élaboration, bibliothèques universitaires et municipales, archives départementales ou régionales...

Le résultat de votre TPE donnera lieu à une **production** qui peut prendre différentes formes : dossier écrit, exposition, site Internet, pièce de théâtre, film, exposition photos ...

Chaque élève devra posséder un **carnet de bord**, sur lequel il notera, au fur et à mesure de l'avancement de ses recherches, les démarches qu'il entreprend, les difficultés qu'il rencontre, les solutions trouvées, les rendez-vous auxquels il se rend, les références bibliographiques trouvées, les adresses de sites Internet, les pistes de recherches.... Bref le carnet de bord doit constituer la trace de votre travail (démarches et résultats). Il a une double fonction : pour l'élève, garder une trace du travail effectué, pense-bête, compilation des informations et idées trouvées, bref un outil de travail ; pour les deux enseignantes qui encadrent le TPE : faciliter le suivi et l'évaluation du travail individuel de chaque membre du groupe (qui fait quoi, quand, où...).

Enfin, la production finale sera présentée par le groupe lors d'un **entretien oral** (mars 2010), dans lequel chaque élève devra prendre la parole. Chaque membre du groupe devra également remettre une **synthèse écrite individuelle** d'une à deux pages qui sera elle aussi évaluée. Cette synthèse devra rappeler les raisons du choix du sujet, la démarche, présenter les apports et les limites de la recherche, les difficultés rencontrées, les principaux éléments enrichissants...

### **Assiduité :**

- Présence obligatoire au lycée sur le créneau TPE, appel au début des 2 heures et pointage à la fin. Les élèves peuvent circuler dans l'établissement exclusivement entre le CDI, la salle de travail en groupe (112) et la salle informatique le cas échéant.
- Les visites ou travaux de terrain peuvent se dérouler pendant le créneau TPE mais l'absence doit être anticipée auprès des enseignants encadrant et de la vie scolaire au moins une semaine à l'avance.

### **Thèmes 2009/2010:**

Des fiches pédagogiques sont à disposition des élèves avec des pistes détaillées pour la plupart des thèmes : <http://eduscol.education.fr/D0050/themes.htm>

- L'homme et la nature
- Contraintes et libertés
- Les entreprises et leurs stratégies territoriales
- Pouvoirs et société
- La famille
- La consommation

### **Choix des sujets**

Ils sont définis d'un commun accord entre les élèves et leurs professeurs en fonction d'exigences précises :

lien avec un des 6 thèmes nationaux ; l'adaptation aux connaissances et compétences incluses dans le programme des disciplines concernées doit être exigée par les enseignants ; tout TPE doit partir d'un questionnement et tenter de dégager une problématique, afin d'éviter diverses dérives : compilation de documents restitution sans appropriation ni questionnement personnel.

**Il est important de rappeler que les professeurs doivent veiller à ce que les sujets ne soient pas trop ambitieux mais adaptés aux connaissances et aux compétences des élèves : la réussite des TPE repose en grande partie sur le caractère réaliste des sujets et sur des problématiques bien définies, évitant des sujets trop vastes que les élèves ont du mal à cerner.**

### **Type de production**

Il est vivement recommandé de diversifier les formes de production choisies pour le TPE : recourir à la forme du « dossier » doit être justifié par la nature du sujet afin d'éviter les risques de compilation et de favoriser un effort de personnalisation des réalisations choisies. La production finale peut-être un reportage photo, une BD, un site Internet, une saynète, un film (d'animation, de fiction, reportage), une expositions (œuvres d'art, panneaux etc), un diaporama etc

## Ce qui sera évalué :

<b>Démarche personnelle et investissement au cours de l'élaboration du TPE /6</b>
Assiduité
Régularité de l'investissement
Capacité d'initiative et de « débrouillardise »
Rôle moteur, souci d'un travail d'équipe
Prise en compte des remarques des encadrants
Sait trouver de « l'aide »
Gestion et planification des recherches lors de la production
Efficacité dans la recherche documentaire
Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)
Carnet de bord complet utilisé comme véritable outils de recherche et de suivi de recherche
<b>La production finale /6</b>
Présence d'une problématique
Présence d'une démonstration
Démarche démonstrative (et non énumérative) répondant à la problématique
Pas de copier coller
Bibliographie riche et diversifiée
Forme et soin (orthographe, syntaxe, clarté...)
Inventivité
Production achevée
<b>Présentation oral du projet + synthèse individuelle /6</b>
Ne pas résumer la production
Construction de l'exposé
Dynamisme
Originalité
Réactivité face aux questions, capacité à se corriger
Forme (audible, agréable à écouter, gestuel...)
Synthèse restituant l'ensemble de la démarche de façon cohérente, expression de qualité.

Prend appuie et complète le BO n°39 24 octobre 2002 (annexe 1, évaluation des TPE)